



FEUILLET DE LIAISON - MAI 2026

TOUTES DISCIPLINES

Jedi 21 mai : Sortie en Brière, marais situé au nord de l'estuaire de la Loire, à l'ouest du département de la Loire-Atlantique.

En longeant la partie Ouest de la Grande Brière Mottière, le circuit de la visite nous amènera jusqu'à la Butte aux Pierres, île de 80 hectares située au cœur du marais et bien connue des naturalistes, à la fois pour la richesse de sa flore et de sa végétation, de son entomofaune, son herpétofaune ou son avifaune, mais également pour son patrimoine archéologique... et son fort intérêt paysager !

Rendez-vous à 10h au Port de Tréhé, à Saint-André-des-Eaux, sur l'aire située en bordure immédiate du marais de Brière.

Prévoir bottes, jumelles et pique-nique

Les chalands prévus pour cette sortie pouvant accueillir 17 personnes, vous pouvez contacter Didier Montfort par mail pour réserver votre place : ssnof@ymail.com



&



Samedi 30 mai : Sortie commune avec l'association Les Fragonnettes pour un inventaire sur l'espace communal récemment ciblé comme "espace pour l'étude et le suivi de la biodiversité".

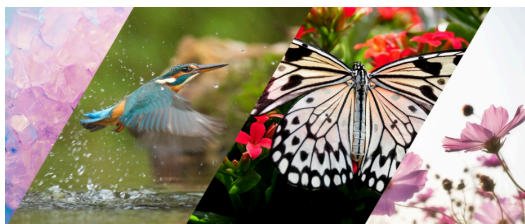
Il s'agit d'un boisement sur dalles rocheuses jouxtant un ruisseau et une prairie humide anciennement occupée par un bras mort de la Loire. Au XVIIIème siècle, la Loire passait au pied du coteau avant d'être détournée par des travaux d'atterrissement en reliant les îles entr'elles par des digues. Le haut du site est principalement constitué d'une prairie sèche.

Le rendez-vous est fixé à 14h sur le parking de la chapelle de Bethléem à St-Jean-de-Boiseau (chapelle du XVème siècle).

De bonnes chaussures sont nécessaires.

La sortie est ouverte aux géologues et aux entomologistes !

ASSEMBLEE GENERALE 2026



Notre Assemblée générale s'est déroulée le 21 mars 2026 au Muséum d'histoire naturelle de Nantes.

L'ordre du jour était le suivant : votes du CA 2026-2030, Rapport financier 2025 et prévisionnel 2026, Rapport moral, Rapport d'activités 2025, Vote des nouveaux tarifs 2027, Proclamation des résultats du vote pour le CA 2026-2030, Informations complémentaires et questions.

Le Procès verbal est disponible sur ce lien : [cliquez ici](#)

ADHÉSIONS 2026

Vous pouvez participer aux activités de la SSNOF toute l'année en adhérant à l'une des formules suivantes :

- adhésion simple 20€
- adhésion et abonnement 40€ (avec notre bulletin papier ou électronique, au choix)
- adhésion personne morale 50€ (bulletin inclus)

Les connectés peuvent adhérer en ligne en cliquant [sur ce lien](#)

Les non connectés peuvent adresser leur cotisation par chèque à : **SSNOF - 12 rue Voltaire 44000 NANTES**

J'ADORE, J'ADHERE !

